



La protection du patrimoine et des informations

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs 17 octobre 2019







Les vulnérabilités internes

Les stagiaires et intérimaires occasionnels



Défaut de maitrise de communication



Actes de malveillance du personnel



Actes de négligence du personnel





Mauvaise utilisation des systèmes d'informations







Les vulnérabilités externes

Défaut de sécurité physique de l'entreprise



Prestataires de services, livreurs...



Attaques informatiques



Concurrence



Services de renseignements privés ou étatiques







Quelques règles préventives

Autocontrôle et vérification des badges

Connaitre et accompagner son stagiaire

Accompagnement des visiteurs et prestataires

Pas de transfert de fichiers sensibles sans cryptage

Attention aux déchets et aux poubelles

Discrétion et vigilance en dehors du site

Attention aux rencontres amicales spontanées

Rendre compte de tout fait sortant de l'ordinaire





Vulnérabilités liées aux déplacements

indiscrétions dans les hôtels et transports en commun



Vols ou pertes de données sensibles



Vols ou pertes de moyens communiquant





Formalités douanières contraignantes



Services de renseignements étrangers







Quelques règles préventives

Discrétion et vigilance dans les lieux publics

Observer les us et coutumes des pays

Se méfier des rencontres amicales spontanées

Attention aux soirées trop arrosées

Garder les informations sensibles sur soi

Surveiller constamment ses outils de travail

Chiffrer les données informatiques

Etablir des rapports d'étonnement au retour





Prendre en compte la situation politico-sécuritaire



http://www.diplomatie.gouv.fr / Conseils aux voyageurs.

Signaler son déplacement à l'ambassade ou au consulat



